Henri REGNAULT

La Médiumnité à incarnation

Prix : 1f50

Henri DURVILLE, imprimeur-éditeur
23, Rue Saint Merri, 23
PARIS (IVe)

23, rue Saint Merri, Paris, 4e

(extrait de notre Catalogue général)

SPIRITUALISME

	par poste :
ALTA (Abbé). — *Saint Jean*	9 30
— *Le Christianisme spirituel*	7 30
BERNARD (A.). — *Les Esprits*	0 70
— *Les Evocations spirites*	0 70
— *Le Monde invisible*	0 70
— *Les Vies successives*	0 70
— *Les Phénomènes spirites*	0 70
— *Notre Destinée*	0 70
BOUGLÉ (Dr). — *Origines de la matière et de la vie et forces invisibles*	4 90
BOURNIQUEL. — *Les Témoins posthumes*	7 10
CEUX QUI NOUS QUITTENT. Extraits de Communications médianimiques	2 35
CHARLES. — *L'Aurore du progrès*	2 80
DELANNE (G.) et BOURNIQUEL. — *Ecoutons les morts*	9 75
DURVILLE (Hector). — *Le Fantôme des vivants*	13 75
— *Pour dédoubler le corps humain*	1 70
DURVILLE (Henri). — *Voici la Lumière*, 30e mille	9 10
— *Vers la Sagesse*, 3e édit. 30e mille	5 90
— *La Science secrète*, 20e mille	43 50
FUGAIRON (Dr). — *La Survivance de l'âme*	9 30
— *Le Problème de la Survivance de l'homme devant les savants*	0 85
GELEY (Dr). — *Contribution à l'étude des Correspondances croisées* (étude d'un phénomène spirite)	1 10
GIBIER (Dr). — *Analyse des Choses*	10 10
— *Spiritisme* (fakirisme occidental)	10 30
— *Les Matérialisations de Fantômes*	3 70
INVISIBLE (l') et le surnaturel, étude spirite	1 10
JOBERT. — *Eléments et application de la Science chrétienne*	1 70
LANCELIN. — *L'Ame humaine*	7 90
— *Comment on meurt, comment on naît*	1 70
— *La Réincarnation*	1 70
— *La Vie posthume*	32 30
— *La Sorcellerie des Campagnes*	32 30
REGNAULT (Henri). — *La Réalité spirite*	1 70
— *Seul le Spiritisme peut rénover le monde*	1 95
— *Les Vivants et les Morts*	11 90
RÉMO. — *Le Spiritisme humanitaire*	10 10
ROUXEL. — *Pour devenir spirite*	1 70
— *Causeries sur le Spiritisme*	2 40
— *Problèmes de philosophie spirite*	2 40
THOMSON. — *Le Spiritisme*	0 70
— *Les Fantômes*	0 70
— *Comment parler avec les morts*	0 70

Henri DURVILLE, imprimeur-éditeur,
23, rue Saint Merri, Paris, 4e.

3e Congrès international de Psychologie expérimentale

Paris — 20 au 24 Juin 1923

La Médiumnité à incarnation

par M. Henri REGNAULT

Ayant à résumer mes recherches personnelles sur la médiumnité à incarnation, je dois d'abord indiquer ce qu'est cette médiumnité. On appelle médium à incarnation, un médium qui a la faculté spéciale de prêter son corps aux entités de l'au-delà.

Ce médium a deux moyens bien distincts de permettre la communication avec l'au-delà:

1°. Un magnétiseur l'endort, dégage son esprit et son périsprit de son corps physique, laissant ainsi ce corps à la disposition des entités qui peuvent le prendre. C'est ce que j'appelle l'état de « maison vide ».

2°. Le médium parait être plongé seul dans le sommeil qui provoque la « maison vide ». Je dis « parait » car en réalité, dans ce cas, il y a intervention d'un magnétiseur de l'au-delà, comme cela a été maintes fois démontré (voir notamment la *Revue scientifique et morale du spiritisme*, novembre 1920).

Pour ma part, je préfère le premier moyen, qui facilite un contrôle constant et permet ainsi d'éviter des accidents toujours possibles dans ce genre d'expériences. J'emploie, pour endormir mes médiums, une méthode que je pourrais appeler magnéto-spiritique parce que si, en quelque sorte, je me sers des passes usitées par les magnétiseurs, je ne le fais jamais sans demander à mes guides de m'aider dans la mesure nécessaire. Je suis ainsi arrivé — notamment avec Hélène qui fait, l'objet principal de ce rapport — à une très grande rapidité de sommeil. Pour la mettre en état de maison vide, il me suffit de poser mes mains sur ses épaules, de la retourner et de mettre mes pouces entre les deux yeux. A peine ce geste est-il fait que mon médium est endormi, et dans un état tout à fait spécial où persiste seule la vie mécanique. Il n'a plus aucune sensibilité, et il m'est arrivé souvent de mettre sous son nez un brule-parfums dégageant d'abondantes fumées de résines

parfumées; dans son état normal Hélène a une aversion pour cette odeur, mais en outre aucun être n'est capable de supporter, directement et sans être suffoqué, le dégagement des vapeurs d'encens. C'est pourtant ce qui se produit quand je mets le brûle-parfums sous le nez d'Hélène à l'état de « maison vide ».

Une chose est à noter: je possède le pouvoir de guérir par des passes et là-aussi je demande à mes guides leur aide invisible, mais tout en faisant les mêmes *gestes*, je donne pourtant des fluides de façon différente lorsqu'il s'agit de guérir un mal physique ou quand je veux endormir un médium: La preuve est qu'il m'est arrivé, parfois, de guérir Hélène de maux de gorge ou de maux de tête, et d'avoir pour cela, à lui faire des passes de longue durée, sans qu'elle éprouve le moins du monde le besoin de dormir et sans être obligé, — cela a son importance — de lui dire qu'elle ne dormirait pas, car jamais je ne fais de suggestion sur mes médiums.

Avant tout, je crois nécessaire de dire que depuis le 15 décembre 1919, Mlle Hélène D... a accepté de travailler avec moi, d'une façon tout à fait désintéressée, et simplement dans le but de collaborer à mes recherches expérimentales. Quel que soit le temps, avec une régularité étonnante, elle vient chez moi, une fois chaque semaine, toujours le même jour, accompagnée de sa mère; nous avons eu quelques interruptions, dues, soit à des voyages sur la tombe de son fiancé, soit aux périodes de vacances, mais aussi souvent que possible nous avons remplacé le jour habituel, par un autre jour de la semaine.

Au début de ce travail, consacré aux études que nous avons faites ensemble, j'ai pour agréable devoir de dire à Mlle Hélène D... et à sa mère quelle respectueuse et affectueuse reconnaissance je leur garde de leur si utile collaboration.

J'ai l'habitude d'imposer à mes médiums les conditions suivantes pour des raisons qu'il me serait trop long de détailler ici: 1° pendant toute la durée des expériences, le médium ne travaillera avec aucun magnétiseur; 2° il ignorera les résultats qu'il donne (afin d'éviter une autosuggestion toujours possible); 3° dans les cas où il ignore le spiritisme, il ne lira pas d'ouvrages spirites (afin d'éviter le souvenir de lectures dans le cas de séances d'instruction).

Avant les expériences, nous préparons l'ambiance en faisant brûler des résines parfumées. Nous procédons sans mysticisme et sans employer de formules d'aucune sorte.

Au début de la réunion, je demande simplement aux assistants d'élever mentalement leurs pensées afin d'éloigner de

nous les mauvaises influences. Ma femme est excellente musicienne, sa voix est mélodieusement harmonieuse; au commencement de la séance, elle chante généralement *Aux invisibles*, de Stella et *Jésus s'endort* de Louis Delune. La musique n'a aucune influence sur le sommeil d'Hélène; le 9 août 1920, par exemple, ma femme était au lit et n'a pu nous charmer comme elle le fait habituellement, j'ai endormi cependant mon médium aussi facilement et aussi rapidement que les autres fois.

Toutes nos séances ont lieu en pleine lumière.

Ayant eu de fréquentes prémonitions et des phénomènes de télépathie, connaissant par exemple à l'avance ce que contenaient des lettres écrites de Djibouti par les parents de son fiancé, mon médium, avant de travailler avec moi, n'avait jamais étudié le spiritisme. Très déprimée moralement et physiquement, à la suite de la mort de son fiancé, lorsque nous avons commencé nos expériences, elle a bien vite éprouvé les résultats bienfaisants de notre travail. Elle se trouve maintenant en parfait état de santé, nos expériences loin de lui enlever ses forces, semblent au contraire lui en donner d'autres; après chaque séance, malgré les fatigues de sa journée de travail, elle est toujours aussi reposée qu'elle pourrait l'être après dix heures de sommeil normal. Parfois, elle arrive à la maison assez lasse, physiquement, mais toujours, quand je la réveille, elle se sent en excellent état. Il en fut par exemple ainsi le 29 mars 1920.

Chose importante à noter, dès maintenant, Hélène ne lit pas de journaux, sauf *Comœdia;* elle aime assez la lecture des romans, mais son travail de sténographe-dactylographe, d'une part, et, d'autre part, les soins du ménage qu'elle partage avec sa mère et sa tante, lui laissent peu de loisirs. Lorsqu'Hélène est mise à l'état de maison vide, je l'installe sur un divan et nous attendons, sans jamais faire aucune évocation. Parfois nous avons des séances blanches mais, la plupart du temps, après un moment plus ou moins long, le médium est pris par une entité. Celle-ci partie, ce qui se manifeste par un soupir bien caractéristique, Hélène revient, mais ce n'est pas Hélène à l'état normal, ni à l'état de maison vide, mais dans un état spécial que j'appelle « Hélène subconsciente »; alors. Hélène parle d'une façon différente de ce qu'elle dit à l'état de veille, elle ne se rappelle pas ce qu'elle a fait, quand elle était prise par une entité. C'est ainsi, par exemple, que le 12 janvier 1920, un esprit inconnu ayant sangloté, Hélène subconsciente fut très étonnée, en portant les mains à ses yeux et à son cou, d'y « trouver de l'eau » pour employer son expression.

Avant d'aller plus loin je crois indispensable de noter que, soit à l'état de « maison vide », soit à l'état « d'Hélène subconsciente », soit à l'état d'incarnation, il est absolument impossible de suggestionner mon médium. Au cours de nos expériences, j'en ai acquis maintes fois la preuve et je vais en donner quelques exemples:

A l'état de maison vide, Hélène n'entend absolument rien, elle donne nettement l'impression qu'on est en face d'un cadavre, immédiatement après la mort, alors que la coloration des chairs existe encore. Lorsque, après une incarnation, elle revient à l'état d' « Hélène subconsciente », elle se plaint presque toujours sur un ton bourru, d'avoir mal à la tête. Il suffit que j'appuie ma main sur son front pour que cette douleur disparaisse. Un soir — le 10 juillet 1922 — un médecin de nos amis, très sceptique, assistait à la séance. Je lui avais, bien entendu donné tout pouvoir de contrôle. « Hélène subconsciente » s'étant plaint pour la seconde fois du mal de tête, il me fit signe de ne pas bouger, et, s'approchant du médium, il lui dit:

— Je suis docteur. Voulez-vous que je vous soigne?

— Oui, mais vous ne l'enlèverez pas. »

Et le docteur, faisant exactement comme moi, lui passa la main sur la tête, tout en lui affirmant qu'il la guérissait. Le médium se plaignit alors d'avoir plus mal. Sans rien dire tandis que le médecin continuait à parler, je passai alors ma main sur le front d'Hélène et le docteur fut très étonné de l'entendre dire: Maintenant, je n'ai plus mal à la tête.

Le même soir, alors que je réveillais mon médium, je lui dis (sachant très bien qu'il était trop tôt) qu'elle pouvait ouvrir les yeux; elle répondit « je ne peux pas » et ne le put pas, en effet malgré mon affirmation et mon commandement. Cela prouve également l'impossibilité de lui faire des suggestions.

Cette question est tellement importante à mes yeux que je vais citer encore un autre exemple.

Le 14 juin 1922, après une longue incarnation, Hélène subconsciente refusa de « repartir », ce qui lui arrive parfois, mais alors bien souvent, il me suffit de la menacer de la réveiller pour qu'elle abandonne son corps à l'état de maison vide. Mais ce soir là, elle m'affirma que je ne pourrais pas la réveiller, si elle ne le voulait pas. Un peu étonné, après avoir beaucoup insisté et devant son entêtement, je la fis lever et je fis les passes de dégagement par lesquelles je la ramène à son état normal. Malgré mes efforts, il me fut impossible de la réveiller et, pourtant je joignais la parole aux gestes. Puis d'elle-même, Hélène me dit qu'elle allait essayer de partir, ce qu'elle

fit. A la fin de la séance, je pus la réveiller sans aucune difficulté et aussi rapidement que de coutume. N'est-ce pas là une preuve qu'il est impossible de la suggestionner?

Nous en aurons un témoignage de plus quand j'expliquerai l'incarnation de Jean Merlin. Quand Hélène, après le réveil, *est tout à fait revenue à son état normal,* elle n'a aucun souvenir de ce qui a pu se passer au cours de l'expérience. Parfois, il est nécessaire que je lui dise qu'elle a fait telle ou telle chose, par exemple qu'elle a mangé une tranche de mandarine, qu'elle a bu un peu d'eau, qu'elle a sucé un bonbon. Mais elle proteste alors énergiquement, croit que je me moque d'elle et accepte de signer que, malgré ce que nous prétendons, elle n'a rien fait de tout cela. C'est ainsi, par exemple, que le 27 février 1922, au cours de l'expérience à laquelle je ferai allusion en citant le cas de Maria Tanés, le médium a servi d'intermédiaire pour écrire une phrase. Lorsque, après l'avoir réveillée, j'ai montré ce papier à Hélène, en lui disant qu'elle avait écrit, elle a protesté déclarant cela impossible. Et elle a signé cette mention: « J'affirme ne pas avoir écrit cette page. »

En tous cas, comme je l'ai déjà indiqué, quelle que soit la longueur des séances, quel que soit le nombre des entités qui se manifestent au cours des expériences, jamais Hélène (et, en général, les médiums que j'ai travaillés) n'a ressenti la moindre fatigue. Je me souviens notamment de la soirée du 2 février 1920, à laquelle assistait un autre médium, Jeanne, qui fut « prise » elle aussi, au cours d'une incarnation donnée par Hélène. Jeanne affirmait avoir vu une forme grise se déplacer dans la pièce, aller au-dessus d'Hélène et disparaître peu à peu, ce qui l'avait beaucoup effrayée. La séance avait été assez mouvementée et très émotionnante, même pour moi qui suis pourtant habitué aux manifestations psychiques. Je trouve dans mes procès-verbaux d'expériences, les lignes suivantes que je transcris:

« Le lendemain matin, Jeanne me dit avoir très bien dormi et n'avoir ressenti aucun trouble, ni aucune fatigue. Et pourtant, elle avait eu une grande frayeur parce qu'elle avait pu « voir »; « Mado » (*ma femme*), elle aussi, a admirablement dormi, moi également. Pourtant la séance fut impressionnante. Et cela prouve que les expériences, lorsqu'elles sont bien conduites, ne peuvent faire aucun mal. Mieux même, *Jeanne avait mal aux jambes et, après la séance, sans aucune intervention humaine, la douleur avait complètement disparu.* »

Hélène, depuis que nous travaillons ensemble, m'a donné plusieurs incarnations; pour chacune d'elles, son attitude, sa

physionomie et sa voix changent complètement, à un tel point qu'il nous arrive souvent de dire, avant même que l'entité ait parlé.

— Tiens, voilà un tel. »

L'une des choses les plus surprenantes est la possibilité qu'a le médium de donner, *les yeux fermés,* les jeux de physionomie les plus simples ou les plus complexes. Notre ami Raoul Dupeyron, du Conservatoire, ayant assisté à l'une de nos séances s'étonnait de ce pouvoir, il nous a affirmé qu'un mime professionnel ne pourrait sans doute pas en faire autant. Pourtant Hélène quand elle prête son corps aux entités qui se manifestent reproduit souvent les gestes, les allures personnelles qu'elles avaient de leur vivant.

Si les entités furent nombreuses à se manifester, rares cependant furent les preuves d'identité. Avant d'accepter la réalité d'un phénomène, j'ai pour devoir, à mon avis, de le passer au crible de la critique la plus sévère et de poser toutes les objections que pourrait faire un incroyant. Aussi, malgré les présomptions qu'il peut y avoir pour que nous ayions été réellement en présence de désincarnés, les diverses fois où mon médium Hélène a été endormie par moi, je retiendrai seulement deux cas qui, à mon avis, prouvent que nous sommes vraiment en face d'une manifestation de l'au-delà. Ce sont ceux de Jean Merlin et de Maria Tanés.

Jean Merlin. — Le 14 avril 1920, une entité se manifesta et nous dit s'appeler Jean Merlin, avoir habité Marseille, 41, boulevard Guigou, et s'être suicidé; à la suite d'une discussion avec une voisine, il avait tiré sur elle, croyait l'avoir tuée et, retournant l'arme contre lui, il s'était donné la mort d'un coup de révolver dans la tempe. Il venait me demander si sa voisine était morte.

La mère de mon médium, ma femme, Hélène et moi étions les seuls assistants de cette séance; nous n'avions jamais entendu parler de l'existence à Marseille d'un Boulevard Guigou, nous ne connaissions dans cette ville, personne nommé Merlin; nous ne pouvions donc pas savoir s'il existait un Jean Merlin ayant habité 41 boulevard Guigou.

« Aussitôt après la séance, j'écrivis à Mme Jean Merlin, 41, boulevard Guigou, Marseille, une lettre lui disant en substance: « J'ai une communication importante à vous faire, si vous êtes bien la veuve de Jean Merlin, récemment suicidé, faites-le moi savoir au plus tôt ». Nos expériences ayant toujours lieu le soir, entre 21 et 24 heures, ma lettre partit donc seulement le 15 avril,

« Je recevais, en réponse à ma lettre, l'épître suivante, datée du 16 avril, (l'enveloppe porte le timbre de Marseille 10h.5, 17, 4, 20).

« Je m'empresse de répondre à votre lettre. Vous me demandez si je suis bien la veuve Jean Merlin, oui c'est bien moi. J'attends la communication importance (sic) que j'espère que vous me ferez parvenir. Veuillez, agréez (sic) mes salutations.

Veuve Merlin, Boulevard Guigou,
41, Belle de Mai, Marseille. »

Le 21 avril, j'écrivis à Mme Merlin une longue lettre où je lui parlais, en spirite, de la manifestation spontanée de son mari au cours de notre séance du 14 avril.

Jamais, je le rappelle, nous ne faisons d'évocation, Jean Merlin ne se manifesta pas lors de la séance du 19 avril; le 26 avril il revint et demanda de suite si la voisine était morte. Je ne pus pas le renseigner, n'ayant pas reçu de réponse à ma lettre du 21 août. Je parvins à expliquer à Jean Merlin, étonné de parler avec un vivant (Il savait bien être mort, mais me croyait mort aussi) que j'avais reçu une première missive de sa femme, que j'avais répondu en affirmant que, malgré sa mort, il avait pu se manifester chez nous. Quand il eut compris, il se contenta de dire, en parlant de sa femme, « elle a dû rire. »

Aux séances des 3 mai, 10 mai, Jean Merlin ne parait pas.

Le 9 mai, profitant d'un banquet professionnel où je l'avais rencontré, j'avais demandé à mon confrère Jac Seksik, qui habite Marseille de bien vouloir faire une rapide enquête sur le cas Jean Merlin.

Mon ami Raoul Dupeyron avait insisté, auprès de moi pour obtenir l'autorisation de faire venir à l'une de nos séances l'un de ses amis, fort sceptique, le général Z. Mon médium ayant consenti, j'avais accepté. Le 14 mai, en présence du général, Jean Merlin, après d'autres entités, se manifesta, mais de façon fort insignifiante. Cela nous permit seulement d'apprendre par le général qui connaît très bien cette ville que « Belle de Mai » est un quartier de Marseille, ce qui nous fit comprendre la fin de la lettre de Mme Merlin.

Le général m'offrit de faire faire une enquête à Marseille, ce qui fut, naturellement, accepté avec enthousiasme. Cela l'amena à suivre régulièrement mes expériences.

Le 24 mai 1920 Jean Merlin ne vint pas mais le 31, il se manifesta à nouveau. le général avait reçu un rapport qui, me

dit-il, l'avait beaucoup étonné, car il y trouvait la confirmation de nombreux détails fournis par Jean Merlin. Mais, afin d'éviter une influence involontaire de ma part sur le médium, il m'avait demandé l'autorisation, d'abord de conserver pour lui seul ce rapport, ensuite d'interroger lui-même l'entité. Je savais seulement par lui que la voisine avait survécu à ses blessures. Dès que, le 31 mai, Jean Merlin fut là, après lui avoir annoncé que sa voisine n'était pas morte, je laissai le général conduire l'interrogatoire. Le mot est exact, et vraiment c'était un spectacle impressionnant que celui de ce vivant, (ancien officier de gendarmerie, donc habitué aux enquêtes) interrogeant ce mort, comme il l'aurait fait, dans son cabinet d'instruction, en présence d'un inculpé.

Les réponses se succédaient et le général manifestait à la fois de l'étonnement et de la satisfaction, mais lorsqu'on en vint aux causes du drame il y eut un incident fort important.

Le général. — Pourquoi avez-vous tiré sur la voisine?

Jean Merlin. — On se disputait.

Le général. — Pourquoi?

Jean Merlin. — A cause de son gosse.

Le général. — Qu'est-ce qu'il faisait ce gosse?

Jean Merlin. — Bousculait (long silence).

Le général (insistant). — Cherchez. Quand la dispute a commencé, que faisait-il ce gosse dans la cour?

Jean Merlin semble réfléchir. Il se gratte le front. La figure du médium est très bestiale, très tourmentée. J'interviens alors dans la discussion, mais Jean Merlin parait très absorbé, il ne répond pas.

Le général continue son interrogatoire.

Le général. — Voyons que faisait-il ce gosse dans la cour? Etait-ce une fille ou un garçon?

Jean Merlin. — Un garçon.

Le général, à cette réponse, manifesta un vif mécontentement, et dit que c'était une fille. Il insista pour faire dire à l'entité que l'enfant de la voisine était une fille, mais Jean Merlin persista dans son affirmation avec un réel entêtement.

Cette obstination de Jean Merlin à ne pas se laisser imposer la volonté du général qui, rapport en poche, était certain que la voisine avait une fille et non un fils, — est très remarquable, non seulement pour la suite de l'expérience, mais aussi parce qu'elle prouve que la suggestion n'a aucune influence sur mon médium à l'état d'incarnation.

De plus, à mes yeux, ce détail n'avait pas l'importance

qu'y attachait le général qui, alors, ignorait même les premières notions du spiritisme. Si j'ai la certitude que la mort n'est pas la fin de la vie, je sais cependant que le réveil dans l'au-delà peut se produire en créant des vides de mémoire qui sont du reste observables chez les vivants. Serions-nous toujours capables de dire exactement si certaines de nos relations, perdues de vue depuis un certain temps, ont un fils ou une fille? Bref, sans qu'il soit nécessaire de développer davantage ma pensée, je n'attachais aucune importance à ce détail, et je ne pourrais pas affirmer que *inconsciemment*, je n'ai pas essayé de suggérer à Jean Merlin, alors incarné dans mon médium: « dis donc que c'est une fille ». Quoi qu'il en soit, malgré les efforts du général, il persista à dire que l'enfant de la voisine était un garçon; l'interrogatoire se poursuivit jusqu'au moment du départ de l'entité.

Nous n'avons pas eu de nouvelle manifestation de Jean Merlin avant le 18 octobre 1920, époque à laquelle le général ne suivait plus nos expériences et, depuis, cette entité se manifeste quelquefois pour nous montrer qu'elle poursuit dans l'au-delà, une lente évolution. Ceci étant indiqué en passant, il me faut maintenant revenir sur la discussion relative au sexe de l'enfant de la voisine.

Le général, après la séance du 31 mai, nous avait déclaré ne pas avoir compris pourquoi Jean Merlin ne se rappelait pas que l'enfant de la voisine était une fille, alors que d'après le rapport cela était absolument certain. Seul, je le rappelle, ainsi peut-être que sa femme qui assistait elle aussi à l'expérience, le général connaissait la teneur de ce rapport.

Or, à quelques jours de là, le général fort troublé vint me trouver. Il avait reçu de Marseille, une lettre au cours de laquelle il était annoncé que l'enfant de la voisine était bien un garçon et non une fille, comme cela avait été précédemment indiqué par erreur.

Le mort avait eu raison à l'encontre des vivants.

Pour en terminer avec le cas Jean Merlin, j'indique que le 3 juin 1920, mon confrère Jac Seksik, m'écrivait:

« J'ai le plaisir de vous faire part du résultat de l'enquête concernant la veuve Jean Merlin.

« 1° La veuve Jean Merlin habite, 41, boulevard Guigou;

« 2° Son mari s'est suicidé il y a environ trois mois. »

Maria Tanés. — Le 27 février 1922, au cours d'une séance où seuls assistaient la mère de mon médium et ma femme, une entité se manifesta, amenée, dit-elle par « quelqu'un qui est venu me chercher dans le noir ».

Depuis quelque temps, en effet, une entité (à l'évolution de laquelle nous avons pu assister, depuis le début de nos expériences) s'est donné pour tâche de «descendre dans le noir» y chercher des esprits souffrants afin de les aider à se reconnaître et à évoluer. Cette entité a des raisons particulières de garder l'anonymat, vis-à-vis de mon médium, et pour éviter d'être vue par elle, elle se montre seulement de dos, la tête couverte d'un képi, je suis obligé de conserver cet anonymat et d'appeler cette entité « le képi » comme nous le faisons habituellement, mais j'ajoute que je connais son identité et que j'ai eu des preuves très nombreuses et très convaincantes que nous avons réellement affaire à un être qui, après sa mort, a la possibilité de prouver sa survie et de communiquer avec nous.

Donc, ce soir-là, une entité nouvelle se manifesta. Voici, en substance le dialogue qui s'engagea, je le relève d'après les notes que je prends au cours de chaque séance.

Moi. — Qui êtes-vous?
L'entité. — Maria. Je voudrais qu'on m'enlève de l'eau.
Moi. — Vous êtes tombée?
L'entité. — Non.
Moi. — Vous vous êtes jetée?
L'entité (après avoir hésité). — Oui.
Moi. — Faisait-il chaud ou froid?
L'entité. — Froid. »

Peu à peu nous apprîmes que Maria, agée de 19 ans, s'était suicidée en se jetant dans la Seine, le vendredi 16 décembre 1921. C'était à Paris.

Mais quand j'ai essayé de savoir dans quel arrondissement, Maria répondit:

« Je suis fatiguée... il me dit d'écrire, lui, là, mais je ne verrai pas clair... Je ne verrai pas clair... »

Souvent, le képi se sert de l'écriture pour nous renseigner, lorsque les entités, pour une raison ou pour une autre, ne peuvent pas parler. Il me suffit alors de donner au médium un crayon et de poser sur lui un grand sous-main préalablement garni de feuilles de papier. Ce soir-là, nous avons eu simplement ces mots: « Maria Tanes, 22, rue des Barres, Paris. Au revoir. Je reviendrai. »

Le procès-verbal de cette séance porte les notes suivantes:

« Je ne connais pas de Maria Tanes, 22, rue des Barres, Paris. Je suis sûre de ne pas avoir entendu parler du suicide par noyade de cette jeune fille qui aurait 19 ans et se serait

jetée dans la Seine le vendredi 16 décembre 1921. Je ne connais pas la rue des Barres, ou plutôt je ne sais pas où elle est. *Signé:* Hélène »

« Hélène m'a dit lire seulement *Comœdia;* depuis 15 jours, elle lit l'*Echo de Paris* à cause d'un feuilleton. Elle lit également *Cinémagazine*. J'affirme à mon tour n'avoir jamais été au courant de ce suicide ni de cette Maria Tanes. Je ne connaissais pas la rue des Barres à Paris.

Signé: Henri Regnault. »

« Je certifie ne pas connaître le nom ni l'adresse de Maria Tanes et n'avoir eu aucune connaissance de son suicide. Du reste, ni mon mari, ni moi n'avons le temps de lire les faits-divers des journaux que je n'ouvre même pas pour ma part.

Signé: Mado Regnault.»

« Je suis certaine de ne pas connaître Maria Tanes et de n'avoir lu nulle part l'histoire de son soi-disant suicide. Je connais la rue des Barres.

Signé: M. R... (*mère du médium*).

Avant la fin de la séance « le képi » put nous faire dire par l'intermédiaire d'Hélène subconsciente, que l'adresse donnée était bonne et qu'il me conseillait d'écrire à la mère de Maria Tanes. Il ne savait pas si ce suicide, du à une scène de jalousie avec son amant, avait été relaté dans les journaux.

Le lendemain, donc, j'écrivais à Madame Tanes, 22, rue des Barres, la lettre suivante:

« Si vous êtes la mère de Mademoiselle Maria Tanes morte récemment, je vous serais reconnaissant de me le faire savoir le plus tôt possible en m'indiquant, comme preuve d'identité, la date et les circonstances de sa mort ainsi que son âge. J'aurai alors une communication très importante à vous faire.

Veuillez, agréer..... »

Lors de la séance suivante (6 mars 1922), je n'avais pas reçu de réponse, pas plus du reste qu'au courrier du matin du 13 mars. A cause de mes occupations professionnelles, je n'avais pas eu la possibilité de faire une enquête, mais comme nous avions séance le soir, je résolus de prendre sur le temps que je consacre à mon déjeuner pour aller rue des Barres: Au

22 il y a un hôtel dont les propriétaires exploitent également une fruiterie. En entrant dans la boutique, je demande si Mme Tanes est là.

— Madame Tanes? nous ne connaissons pas.
— Vous n'avez pas de locataire de ce nom?
— Non.
— Vous n'en avez jamais eu?
— Non.
— Vous ne connaissez pas une Maria Tanes?
— Ah! Maria Tanés! oui, nous l'avons eue, mais elle s'est jetée à l'eau.
— Quand?

Après avoir feuilleté son livre l'hôtelier lut: « Maria Tanés, 19 ans, fille de salle, noyée le 17 décembre 1921 ».

Il y a une erreur de date avec celle qui nous fut indiquée, mais il est possible qu'elle se soit jetée dans la Seine le 16 avant minuit et qu'on ait compté le 17.

En continuant la conversation, j'appris entre autres détails, que, à la suite d'une discussion avec son « ami », Maria était sortie en courant pour aller se précipiter dans le fleuve.

— C'est peut-être vous, me dit l'hôtelière, qui avez écrit.
— Oui.
— Nous avons fait suivre la lettre à la mère. Régulièrement nous aurions dû la renvoyer à l'expéditeur. »

Ce détail est fort intéressant, car si ma missive m'était revenue, sans doute avec la mention *Inconnu*, j'aurais classé le cas et n'aurais pas attaché d'importance aux manifestations nouvelles de Maria Tanés s'il doit s'en produire d'autres.

Avant de quitter l'hôtelier, j'appris que l'ami de Maria habitait encore chez eux, mais je ne voulus pas avoir d'autres détails, me réservant de poursuivre plus tard l'enquête avec les nouveaux renseignements posthumes que je pourrais recueillir, au cours de mes expériences avec Hélène. Pour la même raison, je n'ai pas fait de recherches dans les quotidiens de Paris, me contentant de savoir que le *Petit Parisien* a signalé ce suicide à ses lecteurs.

Au cours de la séance du 13 mars, Maria se manifesta, mais il fut impossible d'obtenir d'elle aucune précision sur le nom de son ami, ni l'endroit où elle était fille de salle.

Il est possible qu'au cours de mes expériences, j'obtienne d'autres précisions me permettant de poursuivre mon enquête, mais dès maintenant le résultat me parait très intéressant. Les quatre personnes prenant part à la séance du 27

février 1922 sont certaines de n'avoir jamais eu connaissance du suicide de Maria Tanés et nous avons le droit de conclure que celle-ci, après son décès, nous a été conduite pour nous donner une preuve de plus que la mort n'existe pas.

Hélène, je le rappelle, est désintéressée; elle ne peut-être mue par l'orgueil, puisque jamais son nom ne doit-être connu. Depuis que je travaille avec elle, j'ai pu, à maintes reprises, constater sa sincérité, son honnêteté et sa loyauté. Elle accepte de se prêter aux expériences uniquement pour m'aider dans mes recherches, auxquelles, personnellement, elle n'a rien à gagner puisque par elle-même (et en dehors de nos expériences) elle a eu de nombreuses preuves de la survie de son fiancé qui, de l'au-delà, la protège et continue à l'aimer mais d'une façon surhumaine.

Je sais que certains sceptiques, peuvent opposer cette objection: les suicidés que vous citez ont été mentionnés dans les journaux; votre médium ou vous-même pouvez l'avoir lu sans y prêter attention. Pour curieux qu'ils soient, ces faits ne prouvent rien en faveur de la survie. Cet argument est sans valeur, pour les raisons citées plus haut, d'abord, et ensuite parce que dans les annales du spiritisme, on a de nombreux cas d'esprits s'étant manifestés à l'aide de médiums à incarnation. Je rappelle pour mémoire:

1° La communication en signes des sourds-muets faite à l'abbé Grimaud par Mme Gallas, médium incarnant le frère Fourcade; 2° les nombreuses communications données à l'état de trance en quatorze langues étrangères par Mlle Laure Edmonds, fille du président du Sénat des Etats-Unis, alors que son père, affirme qu'elle connaissait seulement l'anglais et le français.

Parmi les expériences modernes, je me contenterai de citer les recherches faites par M. Bourniquel, l'auteur des *Témoins Posthumes*, dont le médium Albertine a pu incarner d'obscurs décédés qui sont venus se manifester en donnant des preuves d'identité minutieusement contrôlées (voir notamment la *Revue scientifique et morale du spiritisme*, numéros de juin 1921, novembre 1921).

Je le disais plus haut, l'objection des journaux que le médium pourrait avoir lus sans s'en douter, n'a pas de valeur réelle. Je pourrais, pour le prouver, rappeler que parfois des fragments de journaux ont été mis au moment voulu sous les yeux des expérimentateurs spirites, comme cela fut le cas, par exemple pour M. Henri Sausse, secrétaire général de la *Fédération spirite Lyonnaise* (voir son ouvrage, *des Preuves? en voilà?* page 51), mais je préfère citer un cas, où nettement

un désincarné se manifesta dans un groupe composé de personnes n'ayant jamais entendu parler de l'être très effacé qu'il avait été durant sa vie. Ernest Orsier, mort le 6 décembre 1917, des suites d'une congestion par le froid dans le couloir de l'immeuble situé 19, rue Michel Lecomte à Paris, vint au début de juin 1918 indiquer les circonstances de son décès au cours d'une des séances de la *Société de recherches psychiques d'Alger*. Il donna l'adresse de son domicile, 125, Faubourg du Temple. L'enquête menée par la sœur de Mme Chevalier, bibliothécaire de la société algéroise, confirma tous les renseignements donnés après sa mort et loin du lieu de cette mort, par Ernest Orsier qui, de son vivant, était un pauvre musicien ambulant.

Chargé de compulser la collection des journaux publiés à l'époque de l'accident, survenu pendant la guerre, M. P. de la Fontaine a écrit le 7 novembre 1920, une lettre qui a été publiée dans la *Revue scientifique et morale du spiritisme* de mars 1921. En voici la teneur:

« Vous avez bien voulu me charger de rechercher dans les journaux parisiens des mois de novembre et décembre 1917, s'il était fait mention de la mort, survenue dans des circonstances un peu spéciales, d'un musicien ambulant nommé Ernest Orsier, domicilié 125, Faubourg du Temple et trouvé mort des suites d'une congestion provoquée par le froid dans le corridor de l'immeuble situé au 19 de la rue Michel Lecomte.

« Je me suis rendu aux rédactions des journaux suivants: *Journal, Matin, Petit Journal, Petit Parisien, Lanterne, Information, Presse, Intransigeant*, et j'ai compulsé les collections de ces journaux pour le dernier trimestre 1917.

« Ni en novembre, ni en décembre, dans aucun de ces quotidiens, je n'ai trouvé trace de la mort tragique du malheureux Ernest Orsier.

« Toujours à votre disposition pour tout ce qui peut intéresser l'œuvre à laquelle nous nous sommes dévoués, je vous demande, monsieur, de vouloir bien croire à mes sentiments respectueusement dévoués. »

***

Voici rapidement esquissée la médiumnité à incarnation telle que j'ai eu l'occasion de l'étudier au cours de mes expériences personnelles. Mes recherches, entreprises après une étude approfondie des ouvrages spirites m'ont donné la certitude absolue de la réalité de la survie et de la possibilité

qu'ont les morts, dans certaines conditions, de pouvoir communiquer avec les vivants.

Je soumets avec confiance le résultat de mes observations à la réflexion et à la discussion du public; je n'ai pas à imposer ma certitude mais je crois avoir le devoir d'attirer l'attention des expérimentateurs sur l'utilité que peut présenter l'étude de la médiumnité à incarnation dans la recherche des lois naturelles de l'après-mort.

Henri REGNAULT.

---

un désincar
sonnes n'ay
qu'il avait é
bre 1917, des
loir de l'imm
au début de j
au cours d'u
chiques d'Alg
bourg du Tem
valier, biblioth
renseignement
mort, par Ern
musicien ambu
Chargé de c
l'époque de l'ac
Fontaine a écri
bliée dans la *R*
mars 1921. En v
« Vous avez
journaux parisie
s'il était fait me
tances un peu sp
nest Orsier, dom
mort des suites d
le corridor de l'im
« Je me suis r
Journal, Matin, Pe
mation, Presse, In
de ces journaux p
« Ni en novem
quotidiens, je n'ai
heureux Ernest Ors
« Toujours à vo
resser l'œuvre à laq
demande, monsieur,
respectueusement dé

Voici rapidement
telle que j'ai eu l'occa
riences personnelles.
étude approfondie des
titude absolue de la r

Henri DURVILLE, imprimeur-éditeur
23, rue Saint Merri, Paris, 4e.